



Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires
Zwischenstaatliche Organisation für den internationalen Eisenbahnverkehr
Intergovernmental Organisation for International Carriage by Rail

**Secrétaire général
Generalsekretär
Secretary General**

**NOT-RID-22044
25.11.2022**

Original : FR DE EN

**AUX ÉTATS MEMBRES ET MEMBRES ASSOCIÉS DE L'OTIF ET AUX
ORGANISATIONS RÉGIONALES AYANT ADHÉRÉ À LA COTIF**

Notification dépositaire

**Corrections aux modifications au RID (annexe de l'appendice C à la Convention)
adoptées par la Commission d'experts du RID à sa 57^e session**

En sa qualité de dépositaire, le Secrétaire général de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) donne notification de ce qui suit.

Quelques erreurs manifestes ont été constatées dans les versions française, allemande et anglaise des modifications au RID (annexe de l'appendice C à la Convention) adoptées par la Commission d'experts du RID à sa 57^e session et annoncées dans la notification du dépositaire NOT-RID-22035 du 1^{er} juillet 2022. Elles sont regroupées dans l'annexe à la présente et publiées sur le site Internet de l'OTIF sous Activités > Marchandises dangereuses > Notifications.

Toutes les corrections sont prises en compte dans l'édition en ligne du RID 2023.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



(Wolfgang Küpper)

Secrétaire général

Annexe : Rectificatif N^O 1 aux textes de notification OTIF/RID/NOT/2023 du 1^{er} juillet 2022

RECTIFICATIF N° 1
aux textes de notification OTIF/RID/NOT/2023 du 1^{er} juillet 2022

TABLE DES MATIÈRES

Ajouter les amendements additionnels suivants :

- « **3.2** Modifier comme suit :
- « **3.2** **Liste des marchandises dangereuses**
- 3.2.1** **Tableau A : Liste des marchandises dangereuses dans l'ordre des numéros ONU**
- 3.2.2** **Tableau B : Liste alphabétique des marchandises dangereuses ».** »
- 4.4** Modifier le chapitre pour lire comme suit :
- « **4.4** (supprimé) ».
- 5.5.3.3** Après « contenant », insérer :
« de la neige carbonique (No ONU 1845) ou ».
- 5.5.3.4** Après « contenant », insérer :
« de la neige carbonique (No ONU 1845) ou ».
- 6.8.2.3** Modifier comme suit :
- « **6.8.2.3** Examen de type et agrément de type ».
- 6.8.3.3** Modifier comme suit :
- « **6.8.3.3** Examen de type et agrément de type ». ».

PARTIE 1

Chapitre 1.1

- 1.1.4.7.1** Dans la première phrase, après « et construits », ajouter :
« et éprouvés ».

Chapitre 1.2

- 1.2.3** [La correction à l'abréviation de « **ICAO** » dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

Chapitre 1.6

1.6.1.50 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

Chapitre 1.8

1.8.6.2.4.2 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

1.8.7.8.4 Dans la phrase avant les alinéas, après « doivent », insérer :
« fournir ».

Chapitre 1.10

1.10.5 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

PARTIE 2

Chapitre 2.2

2.2.52.4 [La correction dans la version anglaise ne s'applique pas au texte français.]

2.2.8.1.5.2 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

PARTIE 3

Chapitre 3.2

Ajouter l'amendement additionnel suivant :

« 3.2.1 Modifier le titre comme suit :

« 3.2.1 **Tableau A : Liste des marchandises dangereuses dans l'ordre des numéros ONU**

Explications ». ».

Tableau B

Ajouter l'amendement additionnel suivant :

« Avant le titre « **Tableau B : Liste alphabétique des marchandises dangereuses** », insérer :

« 3.2.2 ». ».

[La correction à la rubrique « CORDEAU DÉTONANT À CHARGE RÉDUITE à enveloppe métallique (No ONU 0104) » du premier tableau dans la version anglaise ne s'applique pas au texte français.]

[La correction à la rubrique « CORDEAU DÉTONANT à enveloppe métallique (No ONU 0290) » du premier tableau dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

Dans le premier tableau, ajouter les amendements additionnels suivants :
«

Dénomination/description des marchandises	No ONU	Amendement
EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES	1169	Dans la colonne (4), modifier le code NHM comme suit : « 3302++ ».
EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER	1197	Dans la colonne (4), modifier le code NHM comme suit : « 3302++ ».

».

[La correction au deuxième tableau dans les versions anglaise et allemande ne s'applique pas au texte français.]

PARTIE 4

Chapitre 4.1

4.1.6.15 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

PARTIE 5

5.4.1.1.3.2 À l'alinéa c), remplacer « véhicule » par :

« wagon ».

PARTIE 6

Chapitre 6.2

6.2.2.7.3 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

6.2.3.5.1 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

Chapitre 6.3

6.3.2.1 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

Chapitre 6.8

6.8.1.5.5 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

6.8.3.2.9 [Les corrections dans la version allemande ne s'appliquent pas au texte français.]

Chapitre 6.9

6.9.2.1 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

6.9.2.2.3.10 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]

6.9.2.3.5 [La correction dans la version allemande ne s'applique pas au texte français.]